

BP TEAM SUD-GRESIVAUDAN

CHARTRE D'ETHIQUE ADHERENT & REGLES DE FONCTIONNEMENT

L'objectif est de développer nos business, en alliant plaisir et professionnalisme.
Aucune notion de performance n'est exigée.

Philosophie :

- Avoir toujours à l'esprit de faire du business pour le plaisir... !
- SAVOIR DONNER pour recevoir

Objectifs :

- Développer nos business, en alliant plaisir et professionnalisme, grâce à des recommandations de chacun des membres du réseau
- Porter à connaissance les compétences et savoirs faire présents sur le territoire du Sud Grésivaudan

Respect :

- Convivialité
- Simplicité
- Éthique
- Partage
- Professionnalisme

Pro activité :

- Être toujours PRO-ACTIF, à chaque fois que c'est possible, vis-à-vis du Groupe et vis-à-vis de ses collègues membres

État d'esprit :

- Développer sa capacité à travailler en réseau et sa capacité d'écoute
- Promouvoir l'échange, la solidarité, l'amitié et le partage d'expériences
- Faire preuve d'honnêteté, de professionnalisme, dans la bonne humeur et la convivialité

Engagements :

- Participer de manière assidue aux réunions
- Prévenir par écrit en cas d'absence
- Être force de proposition d'événements pour le réseau, y participer activement, y compris (autant que possible) dans leur préparation
- Recommander exclusivement un membre du réseau BP Team pour tout contact dans le Sud Grésivaudan

Communication / Image :

- Représenter BP TEAM SUD-GRESIVAUDAN à l'extérieur, dans toutes les manifestations
- Véhiculer une image positive de BP TEAM en interne et en externe

BP TEAM SUD-GRESIVAUDAN

CHARTRE D'ETHIQUE ADHERENT & REGLES DE FONCTIONNEMENT

L'Association BP TEAM SUD-GRESIVAUDAN a été créée le 1er janvier 2016.
Son exercice s'étale sur les 12 mois d'une année civile.

1. **Principe de fonctionnement :**

- Représenter des métiers distincts sans recoupement d'activités, ni concurrence
- Les invitations se font par cooptation, sur validation du bureau
- Les invités ponctuels n'ont pas d'obligation d'adhésion

2. **Conditions d'adhésion :**

- Être dirigeant ou chef d'entreprise (Association, EI, profession libérale, SA, SAS, SARL...)
- Exercer son activité principalement en B2B
- Être coopté par un membre de BP Team et assister à 2 réunions avant d'adhérer
- Obtenir la confirmation des membres du Bureau de son intégration au réseau
- Partager et porter les valeurs du groupe

3. **Les réunions :**

- Elles ont lieu toutes les 3 semaines, le lundi soir à 19h00
- Le lieu est indiqué à chaque invitation
- Les frais de réception sont systématiquement pris en charge par l'Association
- La présence à chaque réunion est fortement encouragée
- Les invitations sont adressées par mail 1 semaine avant la réunion, et sont suivies de relances
- Les inscriptions en ligne doivent être enregistrées avant le jeudi 12h00 précédant la réunion
- En cas d'annulation de dernière minute des frais de participation pourront s'appliquer à hauteur de 15 € par adhérent et par réunion

4. **Adhésion annuelle :** 250 € TTC / an avec facture sans TVA

Cela permettant de couvrir :

- Les frais du bureau, de location de salle et de nettoyage
- Les outils et actions de communication réalisés pour promouvoir le réseau
- Les cocktails apéritifs des réunions

Viendront en suppléments les soirées événementielles et les soirées d'animations conviviales

5. **Exclusion de l'association sur décision du bureau selon les cas suivants :**

- Non-assiduité (3 absences consécutives non justifiées)
- Non-respect de la présente charte et des valeurs du groupe
- Non-paiement de la cotisation au 30 avril de l'année en cours

6. **Droit à l'image : (implicite sauf demande expresse de dérogation)**

Dans le cadre de la communication régulière du réseau, vous consentez à ce que votre image soit reproduite via des photographies ou des vidéos sur des supports de communication tels que presse et affichage, sites web, TV... ainsi que sur les supports de communication interne du réseau

7. **Composition du Bureau :**

Le Bureau est désigné lors de l'assemblée générale pour 2 ans

Il est composé à minima d'un Président, d'un vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier

Tous les membres à jour de cotisation peuvent postuler à l'un des postes du bureau

Le bureau a la charge de :

- L'animation du réseau
- La Logistique : mails / relances / coordination / thématiques
- De la dynamique du groupe